



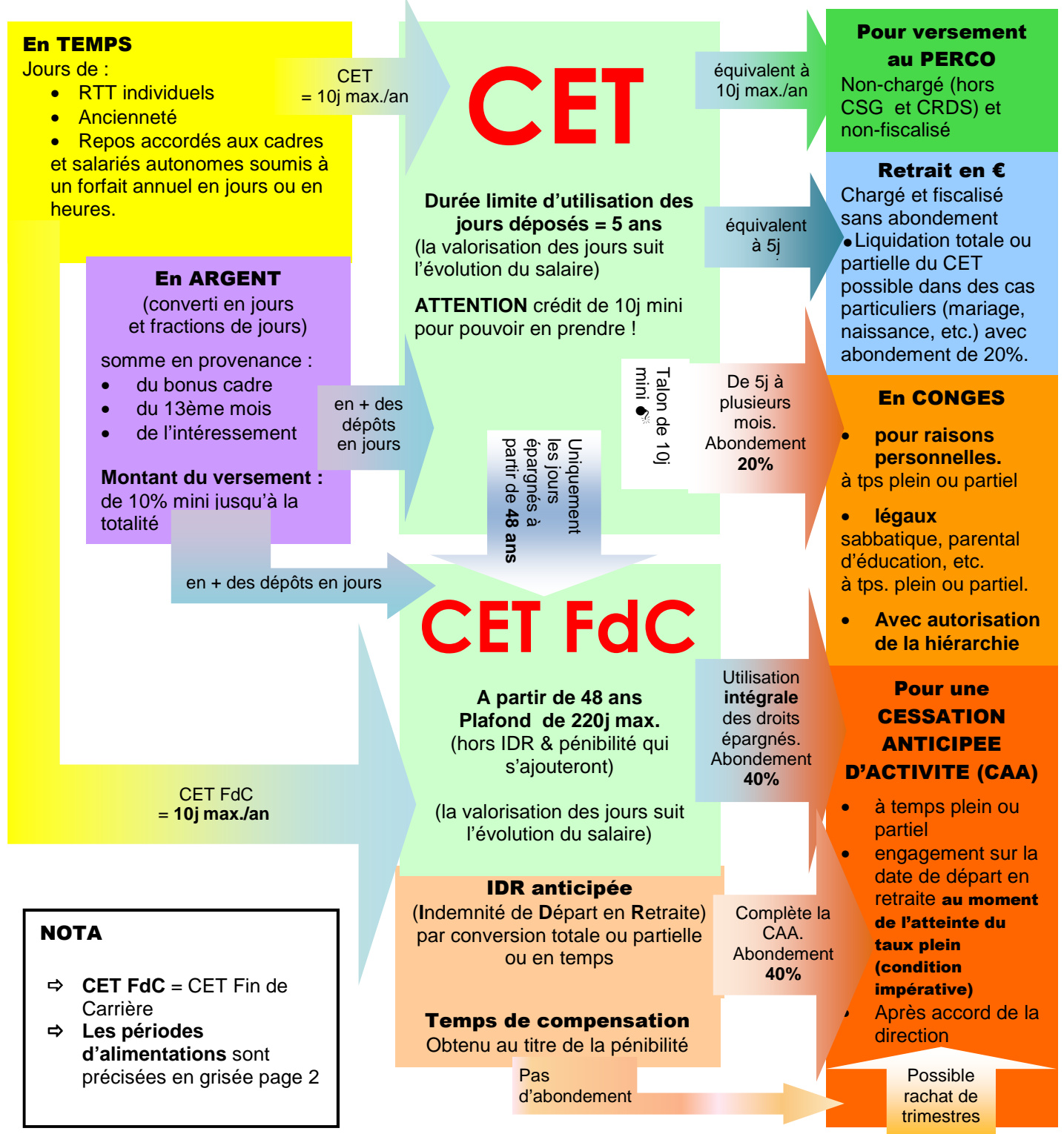
# CET GROUPE

## *Guide de survie du salarié*

Vous êtes nombreux à nous poser des questions sur le fonctionnement du Compte-Epargne Temps Groupe – et vous avez raison ! A l'exception des ex-sociétés TAS, TSA et TED, les salariés de Thales ne disposaient pas d'un tel outil permettant à chacun d'épargner du temps (projet personnel ou épargne « fin de carrière »). L'Accord Groupe, de **mise en place du CET, constitue donc une avancée**, c'est pourquoi la CFDT l'a signé... même si **le dispositif est largement améliorable !** En attendant, vous trouverez ci-dessous des **explications sur son fonctionnement**.

### DEPÔTS

### RETRAITS



## Périodes d'alimentation (sur deux années)

CALENDRIER de POSE dans le CET GROUPE	Année A 2019												Année A+1 2020											
	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octo	Nov	Dec	Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octo	Nov	Dec
<b>ALIMENTATION EN TEMPS</b> (10 jours maxi par année civile)																								
Congés conventionnels autres	[Barre jaune]												[Barre jaune]											
JRTT / jour de repos	[Barre jaune]												[Barre jaune]											
<b>ALIMENTATION EN ARGENT en %</b> (entre 10% mini et la totalité des éléments de référence)																								
CADRES - Bonus connu à mi-mars, versée avec la paie de mars	[Barre violette]												[Barre violette]											
Intéressement A-1 connu mi-mai, versé en juin année A	[Barre violette]												[Barre violette]											
NON-Cadres - 1/2 13ème mois versé avec la paie de mai	[Barre violette]												[Barre violette]											
NON-Cadres - 1/2 13ème mois versé avec la paie de novembre	[Barre violette]												[Barre violette]											
Transfert PERCO	[Barre verte]												[Barre verte]											
<b>Légende</b>	[Barre grise] Période d'alimentation												[Triangle jaune] Perte des CP/RTT non pris											
	[Triangle bleu] période d'information												[Triangle bleu] période de versement											

NB : la date de péremption des jours posés dans le CET est fixée au 31/12 de l'année de pose, quelle que soit leur nature

## Utilisation des CET et CET Fin de Carrière :

### Rigidité

Les jours placés au CET ne peuvent être pris que par période de 5j ou plus, en dehors de certains cas prévus par la loi. Vous souhaitez utiliser 3j de votre CET pour faire un long WE?

→ Impossible

### Complexité

Si vous avez cumulé 8j au CET, ils sont bloqués : tant que vous n'avez pas atteint 10j, il est impossible de les utiliser en temps !

☛ Les jours posés depuis 5 ans vous seront payés automatiquement, sans majoration de 20%, sauf si vous demandez qu'ils soient  
 › affectés au PERCO,  
 › transférés au CET-FdC pour les jours épargnés à partir de 48 ans, et donc bloqués jusqu'à la retraite.

### Complexité

Avant toute utilisation du CET, les compteurs des congés et RTT de l'année en cours doivent être épuisés.

→ La demande doit être faite au moins deux mois avant les dates de prise envisagées

### Rigidité

Pour des raisons personnelles, vous souhaitez retarder votre départ en retraite à taux plein de 6 mois ou un an, par exemple pour aider un enfant en difficulté financière.

→ Vous perdez totalement la majoration de 40% du CET fin de carrière et ne pourrez pas convertir tout ou partie de votre IDR en temps

### Prise de jours du CET

L'abondement de 20% en temps doit être pris dans la période posée : ex 5j posés, 6j à prendre

→ Pour pouvoir à nouveau prélever des jours, les 5j restant dans le CET doivent être complétés à 10j, en veillant à la règle des 5 ans  
 → Prise par ½j impossible

### Fiscalité

L'intéressement versé sur le CET, est soumis à CSG et CRDS et fiscalisé sur l'année en cours.

→ Toutefois lorsque vous prendrez les jours correspondants à l'intéressement placé sur le CET, l'indemnité perçue à ce titre sera nette d'impôt, mais assujettie aux cotisations sociales

### Convertir son IDR en temps

Pour un départ à taux plein, visez le mécanisme CET Groupe avec l'abondement de 40%.

Il faudra penser à prendre en compte le délai de prévenance qui est de 4 mois minimum avant son départ effectif.

La visibilité des jours mis dans les CET ou CET FdC est effective le mois suivant le dépôt.

## En conclusion :

Le CET Groupe est clairement un dispositif favorisant la cessation d'activité anticipée par son volet « congés de fin de carrière ». Pour la partie « projet personnel », l'utilisation est complexe et nous en demandons l'amélioration. En attendant, n'hésitez pas à revenir vers nous pour partager votre point de vue.

Collectif CFDT Thales AVS

Consultez notre site <http://www.cfdt-thales>.

Ne pas jeter sur la voie publique